



DELIBERATION

PREFECTURE DE L'EURE

- 4 JUIN 2018

ARRIVÉE

ORIGINAL

Séance du 28/05/2018

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 15

Présents : 9

Nombre de suffrages : 13

Date de convocation

22/05/2018

Date d'affichage

22/05/2018

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

./././...

et publication du :

./././...

L'an deux mille dix-huit, le vingt-huit mai, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. GARNAUD Jean-Claude.

Étaient présents :

Mme ALLIRAND Françoise, Mme BERTRAND Thérèse, M. BOUET Benoit, M. BOURGUIGNON Dominique, Mme DEFLUBE Fabienne, Mme DUVAL Stéphanie, Mme FOUQUER Murielle, Mme FUSSIEN Catherine, M. GARNAUD Jean-Claude

Procuration(s) :

M. RUFFY Claude donne pouvoir à Mme DUVAL Stéphanie, M. DHOMMEE Thierry donne pouvoir à Mme DEFLUBE Fabienne, M. MASSON Vincent donne pouvoir à M. BOURGUIGNON Dominique, M. PORTELLO Mickaël donne pouvoir à Mme FUSSIEN Catherine

Étai(ent) absent(s) :

M. DESERT Cyrille, Mme VAN TORNHOUT Clotilde

Étai(ent) excusé(s) :

M. DHOMMEE Thierry, M. MASSON Vincent, M. PORTELLO Mickaël, M. RUFFY Claude

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : M. BOURGUIGNON Dominique

Numéro interne de l'acte : 26/2018

Objet : Présentation du PLUIH

Le débat est ouvert au sein du Conseil Municipal au cours de la présente séance, conformément aux articles L151-5 et L153-12 du Code de l'Urbanisme,

Sur la base des réunions de travail organisées par la Communauté de Communes, accompagnée par le bureau d'études Géostudio,

À l'issue des échanges et de la présentation de la construction du Projet d'Aménagement et de Développement Durables,

Il est proposé au Conseil Municipal DE VALIDER les 5 axes et les principales orientations qui étaient le PLUIH, déclinés chacun en plusieurs orientations, inscrits dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) :

Valoriser le cadre de vie remarquable de la Communauté de communes de Pont-Audemer Val de Risle :

- Protéger et valoriser la diversité paysagère du territoire
- Valoriser les ressources naturelles

MAIRIE

2621 Chemin de la Vierge

27500 CORNEVILLE SUR RISLE

tel : 02.32.57.00.44 Fax : 02.32.41.70.67

mail : mairie-de-cornevillesurisle@wanadoo.fr

- Réduire l'exposition des habitants aux risques et nuisances
- Accompagner le territoire face au changement climatique
- Prendre en compte la richesse du patrimoine naturel et bâti
- Développer l'eco-tourisme

Conforter la dynamique démographique tout en proposant une offre de qualité en services et équipements

- Atteindre 33 000 habitants en 2030
- Echelonner la croissance démographique dans le temps permettant ainsi l'accueil de nouveaux habitants dans de bonnes conditions sans déséquilibrer le territoire
- Répartir l'accueil des nouveaux habitants en fonction du rôle des communes au sein du bassin de vie et de leur position géographique
- Favoriser la bonne intégration des habitants sur la commune et plus largement sur le territoire limitant ainsi le phénomène de zone d'ortoir
- Conforter une offre d'équipements et de services qui réponde aux besoins et aux attentes des habitants

Adapter l'offre de logements aux demandes actuelles et anticiper les besoins futurs

- Répartir de manière équilibrée la production de logements sur l'ensemble du territoire
- Favoriser les logiques vertueuses de densification et de construction des villes et villages sur eux-mêmes, afin de limiter l'étalement urbain
- Ouvrir une offre complémentaire en extension, en prenant soin à la qualité des liens avec l'urbanisation des villes et villages
- Diversifier le parc de logements pour l'adapter aux évolutions de la société
- Répondre aux attentes et besoins en logements de tous les publics

Accentuer la dynamique économique

- Renforcer l'attractivité du territoire en accueillant durablement de nouvelles entreprises
- Accompagner les commerces de proximité
- Conforter l'attractivité touristique du territoire
- Soutenir le développement des activités agricoles

Réinterroger les mobilités du territoire et proposer des alternatives

- Favoriser le covoiturage pour limiter le trafic des voitures individuelles et ainsi, les nuisances liées à l'automobile
- Permettre l'utilisation de nouvelles formes de mobilité
- Sécuriser et faciliter les déplacements doux du quotidien
- Gérer le transit des poids-lourds, très chargé le long de la Risle et sources de nuisances
- Encourager les initiatives en matière de transport en commun et conforter les lignes de transport en commun existantes
- Questionner l'avenir de la voie ferrée Evreux-Honfleur
- Anticiper les besoins en stationnement dans les nouveaux aménagements

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à CORNEVILLE SUR RISLE

Le Maire,



PRÉFECTURE DE L'EURE

4 JUN 2018

ARRIVÉE

MAIRIE

2621 Chemin de la Vierge

27500 CORNEVILLE SUR RISLE

tel : 02.32.57.00.44 Fax : 02.32.41.70.67

mail : mairie-de-cornevillesurrisle@wanadoo.fr